



Simiane-Collongue

Publié le 05/03/2025

## NOTE DE PRESENTATION

Dans le cadre du nouveau projet des Hauts de Gadie, et notamment la construction d'un programme de logements et la construction d'un nouveau groupe scolaire à l'arrière du complexe sportif, la commune envisage la création de nouvelles voies.

L'une de ces nouvelles voies traversera les parcelles AL170 /AL 172. Elle partira de la route de Gardanne, depuis l'entrée du complexe sportif, jusqu'au rond du chemin du Vallat des Mourgues, avec pour ambition de faciliter les déplacements d'une part et d'autre du village, et éviter l'obligation de faire le tour complet du village.



Pour ce faire, la commune a commandé une étude d'impact du trafic, au bureau Transmobilités qui a rendu son rapport en janvier 2024.

Concernant la nouvelle voie, le rapporteur indique : « l'ouverture de la voie nouvelle permet de desservir le groupe scolaire directement sans surcharger le tronçon déjà fortement fréquenté de la RD8C qui débouche sur la Croix de Fer et constitue un délestage partiel du centre-ville, notamment pour la liaison RD59 – Route de Gardanne ».

Cette étude conclue de la manière suivante : *« globalement, le déplacement du groupe scolaire et le maillage viaire mis en œuvre autour du groupe scolaire vont permettre une fluidification du centre-ville de Simiane-Collongue tout en évitant une surcharge du carrefour dit « de la Croix de Fer ».*

L'opportunité et l'utilité de cette nouvelle route sont donc validées par le bureau d'étude. Elle permettra de désengorger le centre-ville et une partie de la route de Gardanne (croix de Fer). Notamment le tronçon qui monte vers le village, qui crée un goulot d'étranglement. Un grand nombre de véhicules ne passeront plus devant la maternelle, une situation qui représentait un danger direct pour les enfants.

Par ailleurs, nous profitons de ce projet pour créer des voies douces (piétons et vélos) qui seront reliés aux réseaux déjà existants, avec à terme un objectif de maillage plus complet que nous allons réaliser au fur et à mesure de nos travaux.

Nous avons donc fait appel à notre prestataire SATR (groupe Braja) et leur bureau d'étude pour nous proposer un projet de réalisation de route conforme aux exigences de la direction des routes du département des Bouches du Rhône.

C'est en ce sens que nous vous soumettons ce projet de voie nouvelle qui comprendra les éléments techniques suivants :

- Voie de circulation à double sens
- Mise en place d'un « cédez le passage » côté giratoire vallat de Mourgues
- Mise en place d'un « stop » côté route de Gardanne
- L'ilot central (côté route de Gardanne) sera franchissable, afin que les camions puissent tourner sans difficulté,
- Deux bassins de rétentions seront créés pour compenser l'imperméabilisation des sols et récupérer les eaux de ruissellement
- le long de cette voie sera aussi créer un chemin (voie verte) pour les piétons et cyclistes. Celui-ci sera séparé de la route par un espace vert.

L'ensemble des éléments et de leurs exactitudes figurent dans les plans et dossiers joints du bureau d'étude de l'entreprise SATR.

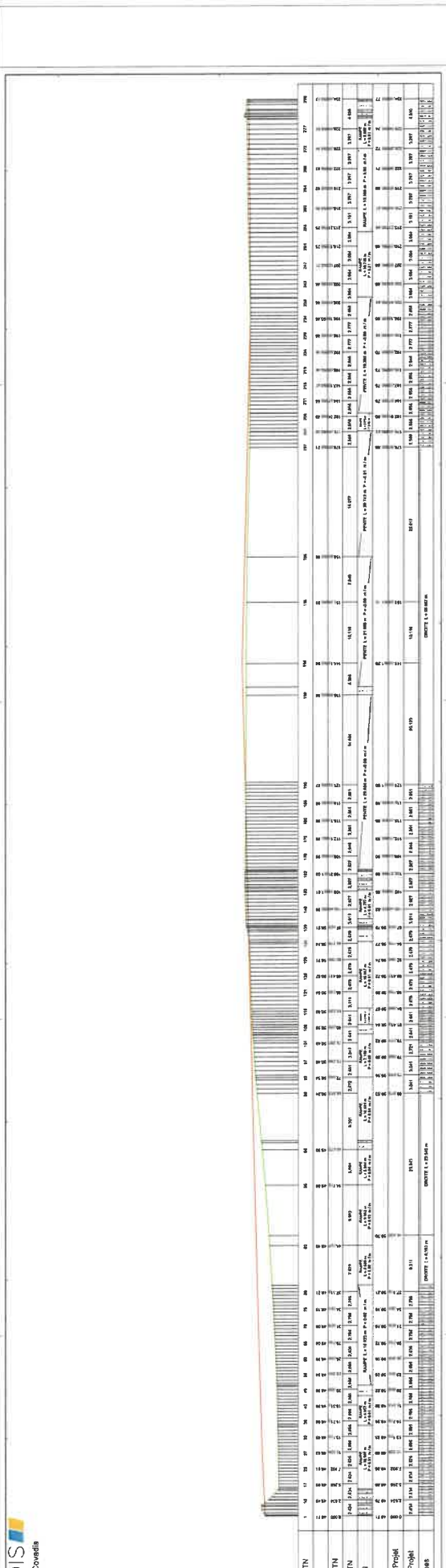
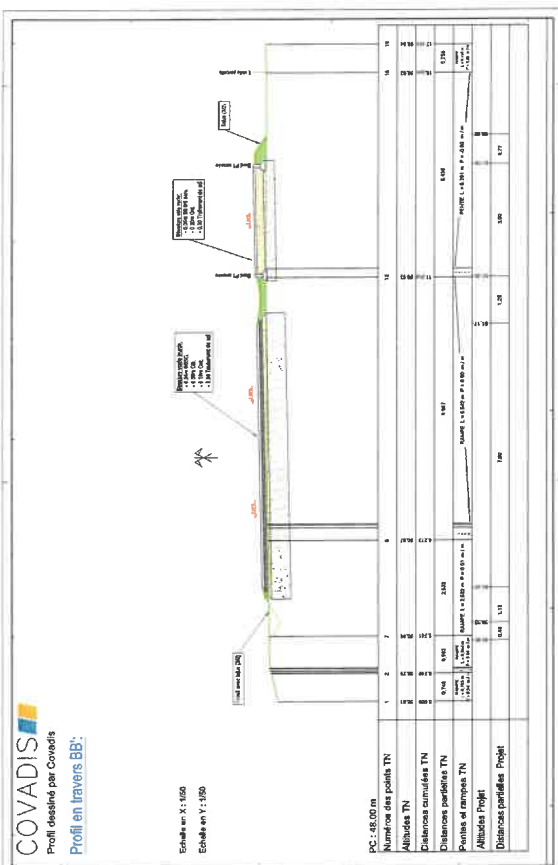
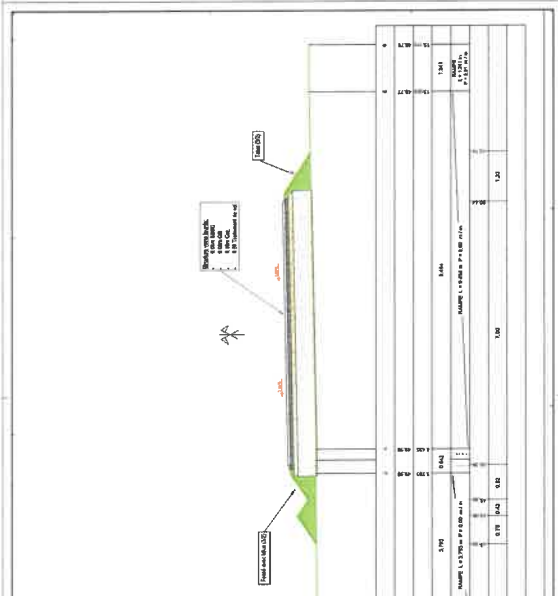
Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Création de voie nouvelle  
Ch de Vallat des Mourgues / D8c Rte de Gardanne

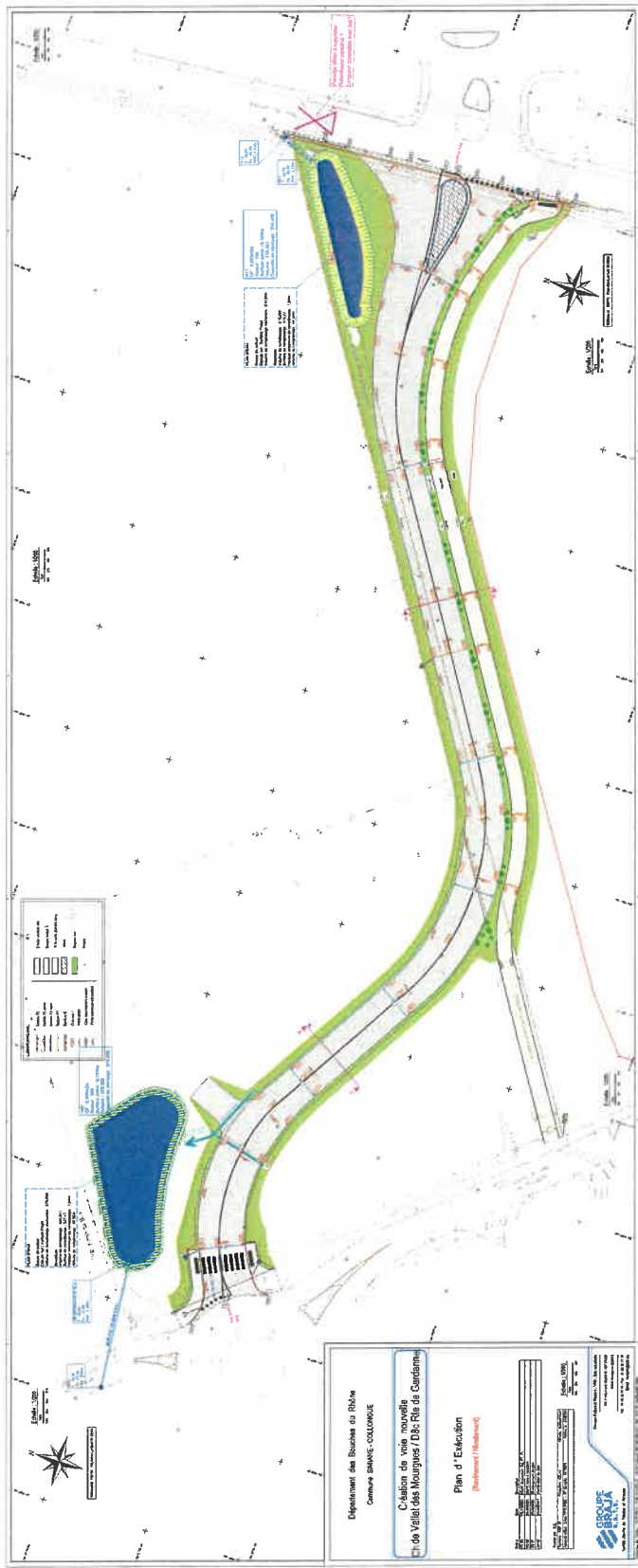
Plan d'Exécution  
(Profil en travers / Profil en long)

Index	Date	Description
PS 01	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 02	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 03	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 04	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 05	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 06	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 07	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 08	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 09	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 10	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 11	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 12	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 13	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 14	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 15	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 16	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 17	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 18	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 19	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 20	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 21	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 22	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 23	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 24	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 25	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 26	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 27	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 28	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 29	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 30	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 31	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 32	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 33	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 34	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 35	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 36	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 37	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 38	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 39	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 40	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 41	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 42	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 43	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 44	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 45	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 46	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 47	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 48	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 49	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 50	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 51	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 52	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 53	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 54	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 55	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 56	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 57	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 58	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 59	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 60	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 61	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 62	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 63	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 64	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 65	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 66	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 67	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 68	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 69	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 70	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 71	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 72	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 73	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 74	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 75	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 76	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 77	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 78	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 79	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 80	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 81	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 82	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 83	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 84	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 85	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 86	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 87	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 88	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 89	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 90	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 91	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 92	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 93	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 94	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 95	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 96	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 97	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 98	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 99	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)
PS 100	11/09/2020	Plan d'exécution (PS)

**GRUPE BRAJA S.A.T.R.**  
Société Anonyme de Travaux de Bâtiment  
Travaux Publics et Bâtiments - V.D. Simiane  
181 Avenue de France - 92000 Nanterre  
01 47 42 91 70 Fax: 01 47 42 91 71  
01 47 42 91 72 Email: info@braja.fr







Département des Bouches du Rhône  
Commune SAINTES-COLOMBES

**Création de voie nouvelle**  
**Ch de Villedes Mourguet, D3c Rte de Gardanne**

Plan d'Éxecution  
**(Règlement / Règlement)**

Projet	Création de voie nouvelle
Dossier	D3c Rte de Gardanne
Département	Bouches du Rhône
Commune	Saintes-Colombes
Parcelles	1000 2000 3000 4000
Surface	1000 2000 3000 4000
Volume	1000 2000 3000 4000
Échelle	1/200
Date	10/01/2018
Dessiné par	[Nom]
Approuvé par	[Nom]

Échelle: 1/200  
10m

Échelle: 1/200  
10m

Échelle: 1/200  
10m

Échelle: 1/200  
10m

Échelle: 1/200  
10m

Échelle: 1/200  
10m

